



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping LES CAROLINS, exploité par la SARL LES CAROLINS, aux clients non professionnels, sur son site Internet www.camping-carolins.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.camping-carolins.com ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

CAMPING LES CAROLINS
2 Rue du Rivage -Saint Lô D'Ourville
50580 PORT-BAIL SUR MER
contact@camping-carolins.com

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.camping-carolins.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

Article 2 : Réservation

Toute demande de réservation implique l'acceptation du règlement intérieur de l'établissement et il est demandé à chaque client de s'y conformer. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur avec recours aux forces de l'ordre si nécessaire.

Modalités de réservation :

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Par le biais de la plateforme de réservation :

Le client a l'accès au descriptif du produit (location ou emplacement nu), complète sa demande (nom, prénom, adresse postale, mail, nombre de personnes, la date de son séjour, les extras et options) pour obtenir la tarification et pourra la valider en dynamique (paiement à distance ou envoi acompte par voie postale ou en virement). Une fois validé, le client recevra par mail une confirmation de réservation, le bon de séjour, les conditions générales du camping, les conditions générales de l'assurance annulation si le client a pris cette option, le contrat de location qui doit être retourné signé par le client.

Pour les clients qui font une demande par courrier, courriel ou par téléphone, un devis, la brochure des produits en location, les conditions générales lui seront envoyés avec les éléments communiqués par le client (nom, prénom, adresse postale et mail, téléphone, le nombre de personne, le type d'hébergement, la date du séjour et les différentes options.) Le client pourra valider le devis en retourner par mail ou par courrier le devis avec l'acompte. Une fois réceptionné, le bon de séjour et le contrat de location seront envoyés. Le contrat de location et l'assurance seront à renvoyer au camping LES CAROLINS.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.camping-carolins.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

La réservation sera effective uniquement après l'accord du camping et après la réception de l'acompte de 40%, la réception du contrat de location et des conditions générales signés.

Après la réservation, le client peut demander la modification de son séjour (date, type d'hébergement...) uniquement sur demande écrite (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

Le camping étudie chaque réservation dans l'ordre où celles-ci ont été effectuées. Cela implique que l'établissement puisse proposer plusieurs dates ou modèles d'hébergements, entraînant dans certains cas un changement de tarif. Si aucune solution proposée par le camping ne convient au client, ce dernier est libre de retirer sa demande sans frais.

En fonction de ses disponibilités et de son planning, le camping se réserve le droit de modifier jusqu'au jour de l'arrivée le numéro d'emplacement et/ou du mobil home. Le camping se réserve le droit de surclasser le locataire pour des raisons d'organisation de planning.

Article 3 : Tarifs

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.camping-carolins.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.camping-carolins.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.camping-carolins.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

La location comprend l'hébergement pour le nombre de personnes indiqué (un bébé compte comme une personne), la fourniture électrique et de gaz, l'accès à la piscine et aux installations du camping (hors sanitaires communs qui sont dédiés aux campeurs).

Pour la location d'emplacement de parcelle, le tarif comprend l'utilisation des installations du camping (sanitaires, terrain de pétanques...) y compris la piscine.

Article 4 : Taxe de séjour

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs de base (location uniquement de bien) mais indiqué dans le devis. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

Article 5 : Conditions de paiement

5.1. Acompte

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 40 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client (CB, chèque bancaire ou virement bancaire).

Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

5.2. Paiements

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client

5.3. Non-respect des conditions de paiement

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

Article 6 : Fourniture des prestations

6.1. Mise à disposition et utilisation des prestations

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

Location emplacement : Le jour de l'arrivée, l'emplacement sera disponible à **partir de 15h** en basse saison et devra être **libéré au plus tard à 12h** le jour du départ. Tout dépassement de ces horaires pourra entraîner le paiement d'une journée supplémentaire après l'accord de la direction.

Le séjour de dernière minute devra être réglé le jour de l'arrivée par carte bancaire, espèces, chèque ou chèques vacances pour les locations « minutes ». Les journées et personnes supplémentaires (ainsi que les visiteurs de + 2 heures) seront à régulariser au fur et à mesure du séjour.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès du camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants à la capacité d'accueil de la parcelle réservée.

Sur la parcelle réservée, un seul véhicule est autorisé, tous autres véhicules devront être stationnés sur le parking privé extérieur mis à disposition gratuitement.

Location mobil home : Le mobil home sera mis à disposition à **partir de 16h** le jour de l'arrivée et devra être **libéré au plus tard à 10h** le jour du départ.

Préalablement, l'état des lieux d'entrée sera réalisé par le personnel habilitée par le camping, et remis en main propre au client le jour de son arrivée. Ce dernier aura 24h pour contester l'état des lieux. Passé ce délai, il sera considéré que le client accepte l'état des lieux. Le jour du départ du client, l'état des lieux sera effectué sans sa présence et un mail sera fait en retour pour indiquer la levée la caution. Pour les clients qui laisseront une caution en espèce, un état des lieux sera effectué afin de la remettre en main propre le jour de son départ.

En cas de dépassement de ces horaires, une journée supplémentaire pourra être facturée et uniquement après accord de la direction.

Le mobil home est loué pour un nombre de personne indiqué au contrat. Toute modification du nombre de personne au contrat devra être indiqué impérativement au responsable du camping par écrit. Si ce n'est pas le cas, le gérant pourra rompre le contrat de location sans dédommagement possible.

Un seul véhicule est autorisé sur la parcelle, les autres véhicules devront stationner à l'extérieur sur le parking privé du camping (gratuit). L'établissement se donne le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 80 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

Article 7 : Dépôt de garantie

Pour les locations d'hébergement, deux dépôts de garanties non encaissable de 400 € et 80 € sont exigés du Client le jour de la remise des clés.

Ces dépôts permettent de couvrir toute dégradation du bien et garantir la propreté du mobil home. En cas de dégradation du mobil home, la caution de 400€ sera bloqué le temps de réaliser les devis nécessaires. Si, le coût des dégâts est supérieur à la caution, le client s'engage à parfaire la somme jusqu'au montant des dommages. Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité.

La remise des cautions se feront le jour même de l'état des lieux ou au plus tard 7 jours si le client est parti avant l'état des lieux.

Pour la location de parcelle, une caution de 48€ vous sera demandé pour le badge de la barrière automatique. Elle devra être rendue à l'accueil le jour du départ et ceux avant 12h.

Article 8 : Retard, interruption ou annulation de séjour par le client

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

8.1. Modification

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 8.3

8.2. Interruption

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

8.3. Annulation

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 5 - conditions de paiement des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion resteront acquis

au Prestataire.

8.4. Annulation en cas de pandémie

8.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 12 mois. Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

8.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 8.3 Annulation, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues

- Se fera sans indemnité de rupture

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

8.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 8.3 annulation, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire

- émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 12 mois.

8.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 8.4.2 ou à l'article 8.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant

Article 9 - Obligations du client

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée. Toute demande de réservation implique l'acceptation du règlement intérieur de l'établissement et il est demandé à chaque client de s'y conformer. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur avec recours aux forces de l'ordre si nécessaire.

Chaque client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, appareils électroniques...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Tout client doit être obligatoirement assuré en responsabilité civile.

Tout personne devant séjourner au moins une nuit dans le camping doit se présenter au préalable au responsable du bureau d'accueil afin de faire les formalités nécessaires. Lors du séjour, aucun mineur ne sera accepté sans la présence du responsable majeur (parent, tuteur...)

Chaque visiteur est tenu de se présenter à l'accueil. Si le visiteur passe plus de + 2 heures sur le site, il devra s'acquitter de la redevance visiteur pour l'utilisation de l'ensemble des installations du camping sauf celle de l'espace aquatique, qui est réservé exclusivement aux clients séjournant sur le site. Le visiteur se doit de respecter l'ensemble des éléments du règlement intérieur de l'établissement et devront laisser leur véhicule à l'extérieur du site sur le parking privé (gratuit).

9.1. Assurance responsabilité civile

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

9.2. Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés sous condition et sous la responsabilité de leurs maîtres. Les forfaits sont disponibles auprès du Prestataire et payables sur place.

Les chiens de catégories 1& 2 sont strictement interdits sur le site. Le jour de l'arrivée, le propriétaire de l'animal devra présenter impérativement le carnet de vaccination. Si ce n'est pas le cas, le responsable de camping peut refuser l'animal. Il doit être tenu en laisse, les déjections doivent être ramassées et ne pas déranger son voisinage par les aboiements.

Les chats : Les propriétaires doivent prendre les dispositions pour rendre le mobil home sans odeur lié à la caisse à chat, sous peine d'appliquer un forfait nettoyage (désinfection l'hébergement) pour ne pas impacter la location suivante.

Il est strictement interdit de laisser les animaux dans les locations ou sur l'emplacement seuls

9.3. Règlement intérieur

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

Extrait de règlement intérieur :

Piscine : Les enfants de moins de 12 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte. La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle, les visiteurs à la journée ne sont pas admis à la piscine. Les shorts de bain sont strictement interdits dans l'espace aquatique, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est strictement de fumer, de boire et de manger dans l'enceinte de la piscine sous peine d'exclusion de l'espace aquatique.

Silence : La circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et strictement interdite de 22h à 8h du matin la barrière automatique est fermée entre ces horaires) A partir de 22h, il est obligatoire de respecter le droit au repos de ses voisins. Si la direction est obligée d'intervenir sur parcelle, elle se donne le droit d'exclure le client sans dédommagement.

Article 10 - Obligations du prestataire - Garantie

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.camping-carolins.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Protection des données à caractère personnel

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@camping-carolins.com
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Camping LES CAROLINS
2 Rue du Rivage-Saint LO D'Ourville
50580 PORTBAIL SUR MER

La demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Propriété intellectuelle :

Le contenu du site internet www.camping-carolins.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C

Centre de médiation de la consommation de Conciliateurs de Justice
14 rue Saint Jean - 75017 - Paris
www.cm2c.net

Information précontractuelle - acceptation du client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.camping-carolins.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.